

6.6 FINALE INTER RÉGIONALE Benjamins et U12

13-14 juin 2026 au Golf des Boucles de Seine

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales et le règlement spécifique des épreuves fédérales en simple et en double.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs et joueuses amateurs de nationalité française **qualifiés par leur Ligue**.

Non-ouvert aux joueurs et joueuses directement qualifiés pour le Championnat de France des Jeunes.

Exception : les joueurs sélectionnés pour les matchs en équipe de France de l'année en cours sont automatiquement qualifiés pour disputer la finale interrégionale.

Catégories d'âge :

U12 : né(e)s en 2014 ou après
Benjamins : né(e)s en 2012 et 2013

Distance de jeu :

Voir recommandations § 3-6-4 du Vadémécum fédéral

APPLICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DES ÉPREUVES FÉDÉRALES

Voir 2.5 et 2.6.

FORME DE JEU

Épreuve sur 2 jours : Score maximum / 36 trous / 18 trous par jour

A l'issue de l'épreuve, le nombre de joueurs correspondant au quota attribué pour l'inter-région sera qualifié pour le Championnat de France des Jeunes. En cas d'égalité pour la dernière place qualificative, un play-off en trou par trou sera organisé.

Les quotas de places attribués au Championnat de France seront publiés avant le 1^{er} tour de la Finale Inter Régionale :

CAT.	U12 FILLES	U12 GARCONS	BENJAMINES	BENJAMINS
Nb de places				

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

1 représentant de chaque Ligue et le ou les arbitres du tournoi.

MODE DE QUALIFICATION POUR LA LIGUE CENTRE VAL DE LOIRE

Les champions et championnes régionales U12 et benjamins seront directement qualifiés.

Pour les autres, le barème ci-dessous sera appliqué pour classer les joueurs et déterminer les qualifiés en fonction des quotas qui seront publiés avant le 15 mai 2026 :

CAT.	U12 FILLES	U12 GARCONS	BENJAMINES	BENJAMINS	WILD CARD
Nb de places					

Pour les benjamin(e)s : attribution des places dans l'ordre du classement des joueurs et joueuses de la Ligue au Mérite Jeunes de juin 2026.

Pour les U12 : attribution des places dans l'ordre du classement des joueurs et joueuses de la Ligue sur le Championnat Régional, les Grands Prix Jeunes de Cheverny, Touraine et Bourges d'après le barème ci-dessous et en ne retenant que les 3 meilleures performances de chaque joueur.

Le classement pour chaque épreuve sera fait sans départager les joueurs à égalité. Si des joueurs sont à égalité, les points des places en cause seront partagés entre les joueurs.

Exemple : 3 joueurs sont 3^{ème} ex-æquo : 3^{ème} 81 points ; 4^{ème} 68 points ; 5^{ème} 57 points ; $(81+68+57)/3 = 68,66$ points. Les joueurs à égalité auront donc chacun 68,66 points.

Un joueur ne participant qu'à une seule épreuve sera classé avec les points de sa seule épreuve. Les joueurs qui seraient éventuellement qualifiés en direct au Championnat de France, via le Mérite National Jeunes, seront tout de même comptabilisés dans le classement. Leur place sera libérée pour le joueur suivant à l'officialisation de leur qualification.

En cas d'égalité pour la dernière place qualificative, les joueurs à égalité seront tous qualifiés.

Points attribués par épreuve

Place	Garçons	Filles
	Points	Points
1 ^{er}	135	135
2 ^{ème}	101	101
3 ^{ème}	81	81
4 ^{ème}	68	68
5 ^{ème}	57	57
6 ^{ème}	47	47
7 ^{ème}	41	41
8 ^{ème}	34	34
9 ^{ème}	27	27
10 ^{ème}	24	24
11 ^{ème}	20	20
12 ^{ème}	19	19
13 ^{ème}	18	18
14 ^{ème}	17	17
15 ^{ème}	16	16
16 ^{ème}	15	
17 ^{ème}	14	
18 ^{ème}	13	
19 ^{ème}	12	
20 ^{ème}	10	
21 ^{ème}	9	
22 ^{ème}	8	
23 ^{ème}	7	
24 ^{ème}	6	
25 ^{ème}	5	

APPLICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DES ÉPREUVES FÉDÉRALES

Voir 2.5 et 2.6.